

Högskolan i Halmstad

# **Le subjonctif**

## **Une étude empirique**

Jessica Henriksson  
Franska 61-90  
Sous la direction de Mårten Ramnäs  
Sektionen för Humanoria  
HT 2009

## **Table des matières**

<b>Chapitre.....</b>	<b>Page</b>
<b>1. Introduction.....</b>	<b>3</b>
1.1 Pourquoi une étude sur l'usage du subjonctif.....	3
1.2 Matériaux.....	3
1.3 But du mémoire.....	4
1.4 Termes grammaticaux.....	5
1.5 Synthèse des règles qui régissent le subjonctif.....	6
<b>2. Exemples du corpus – résultats et analyse.....</b>	<b>10</b>
2.1 Remarques préliminaires.....	10
2.2 Le verbe <i>pouvoir</i> .....	10
2.3 Le verbe <i>savoir</i> .....	14
2.4 Le verbe <i>faire</i> .....	16
2.5 Remarques conclusives.....	18
<b>3. Analyse des grammaires.....</b>	<b>20</b>
3.1 Remarques préliminaires.....	20
3.2 Glerups Franska Grammatik.....	20
3.3 Bonniers Franska Grammatik.....	22
3.4 Modern fransk grammatik.....	24
3.5 Remarques conclusives.....	26
<b>4. Conclusion.....</b>	<b>27</b>
<b>5. Bibliographie.....</b>	<b>28</b>

## **1. Introduction**

« Aujourd'hui nous allons parler du subjonctif » dit le professeur et dans la classe un grand soupir se fait entendre.

### **1.1. Pourquoi une étude sur l'usage du subjonctif ?**

Pourquoi ne pas faire une étude sur le subjonctif ? Le subjonctif, ou la forme subjonctive, n'est pas la plus simple des choses à apprendre. Parfois on ne peut même pas trouver de l'aide dans les manuels de grammaire, parce qu'une règle n'est pas seulement quelque chose de théorique. Il faut aussi savoir comment on met la règle en pratique. Dans ce mémoire, j'essaierai de voir comment fonctionnent les règles quand on veut les appliquer. Je ferai aussi une comparaison entre trois manuels de grammaire destinés aux apprenants suédois quant à la façon de présenter le subjonctif.

Le subjonctif est un sujet qui cause beaucoup de problèmes aux élèves désireux d'apprendre le français. Mais est-ce nécessairement si difficile ? Pourquoi est-ce si difficile ?

Le subjonctif est un des trois modes de la langue française. Les deux autres sont l'indicatif et l'impératif. Danell & Olsson (1997, p. 230) affirment au sujet des modes que :

1. L'indicatif est le mode le plus commun, parce qu'on l'utilise pour tout simplement dire ce qui arrive vraiment, comment quelque chose est, et cetera. Le mot vient du verbe latin 'indicare' qui veut dire 'annoncer, communiquer'. [...]
2. Le subjonctif exprime quelque chose d'autre qu'une affirmation, il ajoute quelque chose de plus. [...] Parfois, la différence entre l'indicatif et le subjonctif n'est pas si grande et on peut employer les deux. Le choix du mode est souvent lié au niveau de langue, ce qui rend le choix entre l'indicatif et le subjonctif difficile.
3. L'impératif exprime une exhortation ou un commandement.

(La traduction est la mienne)

### **1.2 Matériaux**

La première partie de ce mémoire se base sur un ensemble de phrases extraites du Corpus Parallèle Suédois-Français (CPSF). Le CPSF a été établi par Kortteinen et Ramnäs, voir Ramnäs (2008). Ce corpus contient des textes français et suédois, textes traduits et originaux. Il y a dix textes originaux suédois et dix textes originaux français, avec au total vingt auteurs

et dix-sept traducteurs différents. Ce sont les dix textes originaux français du corpus qui ont fourni une partie des matériaux nécessaires à l'étude du subjonctif dans ce mémoire. Pour une discussion sur la représentabilité de ce corpus, voir Ramnäs (2008).

### **1.3 But du mémoire**

Voilà les questions auxquelles je tenterai de répondre en utilisant les exemples du corpus et les manuels de grammaire :

1. Quelles sont les règles les plus importantes qui concernent la forme subjonctive ? En d'autres mots, quelles sont les règles auxquelles il faut se référer le plus souvent ?
2. Y a-t-il différentes façons d'aborder le subjonctif dans les manuels de grammaire qu'on utilise quand on est introduit au subjonctif pour la première fois (c'est-à-dire les manuels destinés aux lycéens) ?

## 1.4 Termes grammaticaux

tempusharmoni	concordance (f) de temps
huvudsats	proposition (f) principale
bisats	proposition (f) subordonnée
sats	proposition (f)
mening	phrase (f)
stående fras	phrase toute faite
styrande sats	proposition principale
bisatsinledare	conjonctions qui introduisent une proposition subordonnée
relativsats	proposition relative
konjunktionssats	proposition conjonctive
villkorssats	proposition conditionnelle
medgivande sats	proposition concessive
tidssats	proposition de temps
adverbialsats	proposition circonstancielle
sammansatt konjunktion	locution (f) conjonctive
samordnande konjunktion	conjonction (f) de coordination
underordnande konjunktion	conjonction (f) de subordination
konjunktionsbisats	proposition subordonnée conjonctive
obestämt korrelat	antécédent (m) indéfini
korrelat	antécédent (m)
indefinit	indéfini
jakande	affirmatif (-ive)
subjekt	sujet (m)
pronomen	pronom (m)
substantiv	nom (m) / substantif (m)

## 1.5 Synthèse des règles qui régissent le subjonctif

On utilise le subjonctif dans les propositions principales et dans les propositions subordonnées. Or, dans les propositions principales, le subjonctif est très rare. Les règles présentées ci-dessous sont une synthèse des règles figurant dans les manuels de grammaire étudiés. Le classement qui suit sert aussi de base à l'étude des exemples extraits du corpus.

### 1. Les propositions principales

- a) Dans certaines phrases toutes faites pour exprimer le souhait.
- b) Dans les propositions principales qui sont introduites par *que* pour exprimer une exhortation ou un souhait.

### 2. Les propositions subordonnées

- a) Les propositions introduites par *que* et qui sont placées avant la proposition principale ont normalement leurs verbes au subjonctif.
- b) Expressions impersonnelles.

1. Les propositions qui sont introduites par *que* après la plupart des expressions impersonnelles. Elles peuvent être à la forme affirmative, négative, interrogative ou conditionnelle. Le sujet réel est la proposition qui les suit, c.-à-d. la proposition introduite par *que*. Voilà quelques exemples :

il faut	il suffit	il vaut mieux	il est nécessaire
il est assez	il vaut autant	il est possible	il arrive
il se peut	il est faux		
c'est dommage	c'est un bonheur (une chance)		
cela m'est égal	comment se fait-il	cela me fait plaisir/de la peine	
il est fréquent (rare/ remarquable/ bizarre/ étrange/ curieux)			

2. Les propositions introduites par *que* après les expressions impersonnelles qui expriment l'idée de quelque chose de vrai, de sûr, de probable, de distinct ou qui expriment une suite. Elles peuvent être à la forme négative, interrogative ou conditionnelle. Si elles s'emploient affirmativement elles sont suivies de l'indicatif. Voici quelques exemples :

il (c')est vrai	il est probable	il est certain (sûr/ clair)
il est apparent	il est incontestable	il ne fait aucun doute
il est évident	il est manifeste	il est indéniable (indiscutable/ indubitable)
il me (lui,nous) semble		il s'ensuit
il est vraisemblable		il résulte

(Mais : les expressions *il est possible que* et *il semble que* se font toujours suivre du subjonctif, même prises affirmativement.)

- c) On utilise le subjonctif dans les propositions introduites par *que* après les verbes de volonté (le souhait, l'attente, le commandement, la permission, l'interdiction, l'effort et la proposition.)

vouloir	attendre	tolérer	empêcher
désirer	souhaiter	demander	exiger
accepter	éviter	préférer	commander
ordonner	défendre	interdire	obtenir
aimer mieux	permettre	faire	prendre garde
proposer	s'attendre à ce que	s'opposer à ce que	

dire (dans le sens de *prier* ou de *demander*)

- d) On utilise le subjonctif après les verbes et les adjectifs qui dénotent des sentiments (la joie, le chagrin, l'étonnement, la peur). Il faut cependant noter que les adverbes de phrase comme *heureusement, sûrement, probablement, sans doute* et *peut-être* demandent l'indicatif.

aimer	adorer	détester	avoir peur
craindre	redouter	se plaindre	regretter

être ravi (malheureux/ triste/ fâché/ étonné)  
trouver bon (bête/ important/ normal/ naturel/ ridicule)

- e) On utilise le subjonctif dans les propositions introduites par *que* après les verbes d'opinion, d'affirmation et de perception. Ces verbes doivent être à la forme négative, interrogative ou conditionnelle. Il faut aussi utiliser l'inversion si on a la forme interrogative, sinon, on utilise l'indicatif.

apprendre	savoir	raconter	croire
souçonner	penser	déclarer	trouver

écrire	se rappeler	supposer	juré
se souvenir	dire	répondre	se rendre compte
entendre	comprendre	avouer	sentir
reconnaître	admettre	voir	

être certain (sûr/ convaincu/ persuadé)

comprendre (dans le sens de trouver qqc naturel)

(Il y a aussi des verbes de ce groupe qui sont suivis du subjonctif même à la forme affirmative, comme par exemple *douter, nier, contester, admettre, supposer* et *démentir*).

- f) On utilise le subjonctif dans les propositions subordonnées relatives, mais seulement dans les propositions subordonnées qui répondent aux critères définis ci-dessous (f1-f4). Dans ces phrases on ne peut pas ôter la proposition subordonnée relative sans changer le sens de la phrase – la proposition subordonnée est restrictive.
1. On utilise le subjonctif après un antécédent indéfini par rapport auquel la proposition relative (qui le suit) exprime une exigence.
  2. On utilise le subjonctif après un antécédent indéfini si la proposition principale est à la forme négative, interrogative ou conditionnelle. Très souvent, la proposition principale contient un pronom indéfini négatif comme *ne... personne, ne... aucun, ne... rien*.
  3. On utilise le subjonctif après un superlatif dans les propositions subordonnées relatives.
  4. Il y a quelques cas particuliers :
    - 4.a on utilise le subjonctif après *il n'y a que... qui*
    - 4.b une proposition subordonnée relative prend le temps d'une proposition qui a le verbe à la forme subjonctive (concordance des temps).
- g) Les propositions subordonnées relatives concessives.
1. On utilise le subjonctif après les pronoms interrogatifs dans les propositions subordonnées relatives concessives.
  2. La proposition subordonnée relative concessive peut aussi se rapporter à un adjectif ou à un nom.

- h) On utilise le subjonctif dans différentes propositions subordonnées conjonctives :  
temporelles, finales, consécutives, modales, concessives, conditionnelles, causales et comparatives. En général, les propositions subordonnées conjonctives comparatives entraînent l'indicatif mais il y a des cas spéciaux comme nous le verrons (voir p.14).
- |                     |  |
|---------------------|--|
| les temporelles     | avant que, après que, jusqu'à ce que   |
| les finales         | pour que, afin que, que (en suédois 'så att')  |
| les consécutives    | de /telle/ manière que, de /telle/ façon que, de /telle/ sorte que, si...que, de façon à ce que, de manière à ce que |
| les modales         | sans que   |
| les concessives     | bien que, quoique, encore que, malgré que  |
| les conditionnelles | à condition que, à moins que... /ne/, pour peu que, pourvu que si... (si) que  |
| les causales        | non que, non pas que, ce n'est pas que   |
| les comparatives    | autant que   |

### **Les temps du subjonctif**

Pour exprimer le futur avec le subjonctif on utilise le subjonctif présent. On n'utilise plus très souvent l'imparfait du subjonctif ni le plus-que-parfait du subjonctif, on trouve ces temps surtout dans la langue écrite.

## 2. Exemples du corpus – résultats et analyse

### 2.1 Remarques préliminaires

Dans ce mémoire j'ai examiné toutes les occurrences des formes subjunctives des verbes *pouvoir*, *savoir* et *faire* dans les dix textes originaux français du CPSF pour répondre à la question de savoir quelles sont les règles les plus importantes. Ces dix textes représentent dix auteurs parmi les plus connus de la littérature française du vingtième siècle, comme par exemple Albert Camus et Jean-Paul Sartre. Dans sa totalité, le sous-corpus du CPSF qui soutient cette étude contient environ 653 000 mots. (Pour une présentation détaillée du corpus, voir Ramnäs [2008]). J'ai analysé les exemples pour savoir quelles règles déterminent leur emploi. Cette analyse sera présentée dans ce qui suit. Les verbes *pouvoir*, *savoir* et *faire* ont été choisis pour leur fréquence très élevée et pour éviter un problème posé par l'homographie. En effet, pour les verbes réguliers en *-er* les formes du présent du subjonctif coïncident avec celles du présent et de l'imparfait de l'indicatif, ce qui n'est pas le cas pour ces trois verbes.

### 2.2 Le verbe *pouvoir*

Je donnerai ici une classification des exemples de la forme subjunctive du verbe *pouvoir* selon les règles définies dans 1.5 (voir plus haut).

1. Parmi les cent quinze exemples, aucun exemple n'est attesté dans une proposition principale. Il n'y a donc pas de phrases toutes faites pour exprimer le souhait ni de propositions principales qui sont introduites par *que* pour exprimer une exhortation ou un souhait. Cela peut paraître un peu curieux, puisque cette règle est souvent la règle qui est présentée en premier dans les grammaires.

2.a. Il y a un exemple de subjonctif figurant dans une proposition subordonnée placée avant la proposition principale.

(P1) Se rompre, s'ouvrir, s'écarteler, *que toutes les tensions qui la tenaillaient pussent s'envoler* comme de noirs oiseaux (Bianciotti)

2.b. Il y a neuf exemples de subjonctif utilisé après des expressions impersonnelles.

(P2) Je n'ose lui offrir mon appui, mais *il faut qu'elle puisse* le réclamer au besoin: je passe lentement devant elle en la regardant (Sartre)

2.c. Il y a six exemples de subjonctif utilisé après les verbes de volonté.

(P3) Mais j'avais le droit de ne pas répondre à ses questions et *d'attendre que mon avocat pût* m'assister. J'ai dit que je pouvais répondre seul. (Camus)

2.d. Il y a huit exemples de subjonctif utilisé après les verbes et les adjectifs qui dénotent des sentiments.

(P4) Nous sommes arrivées avec une bonne heure d'avance, Madame Mancier-Alvarez *craignait que l'on ne pût* entrer... (Bianciotti)

(P5) Et *ça nous terrorisait, qu'on pût* former des pensées de langouste, sur la guérite, sur nos cerceaux, sur les buissons (Sartre)

2.e. Il y a vingt exemples de subjonctif utilisé après les verbes d'opinion, d'affirmation et de perception.

(P6) - *J'ai peine à croire*, oui, peine, au sens propre du mot, *que déjà à ce moment-là elle ait pu envisager...* (Sarraute)

Dans (P6) c'est l'expression *avoir (de la ) peine à* qui donne un sens négatif à la phrase et qui fait que le verbe *pouvoir* se met au subjonctif. Voici quelques autres expressions de ce type attestées dans nos matériaux :

avoir du mal à	refuser	avoir de la difficulté à
rarement	faux	sans
à peine	loin	

2.f. Il y a vingt-trois exemples de subjonctif utilisé dans les propositions subordonnées relatives.

2.f.1-2. On trouve onze exemples avec des antécédents indéfinis, dont quelques-uns où la proposition relative exprime une exigence (P7) et quelques-uns où la proposition principale est à la forme négative, interrogative ou conditionnelle (P8).

(P7) Elle parla enfin, cherchant des mots *qui pussent* me faire croire qu'elle s'était attendue à notre séparation (Mauriac)

(P8) Je t'assurai que *je n'avais rien qui pût* t'inquiéter. (Mauriac)

2.f.3. Parmi ces vingt-trois exemples on trouve dix exemples de subjonctif utilisé après un superlatif.

(P9) Je vis dans le visage de la femme la démente de la jalousie, *la seule que je puisse* vraiment comprendre (Bianciotti)

2.f.4. Parmi ces vingt-trois exemples on trouve aussi deux exemples de subjonctif utilisé après *il n'y a que... qui* mais on ne trouve aucun exemple où le subjonctif est appelé par la concordance des temps.

(P10) *Y a que moi qui puisse* rester ici (Magnan)

2.g. Il y a trois exemples de subjonctif utilisé dans des propositions subordonnées relatives concessives. Tous les trois se rapportent à un adjectif.

(P11) Souffrez que j'écarte d'abord la première objection qui me concerne seule : *aussi implacable que grand-père, dans ce document, se puisse* montrer à mon égard, je suis assurée qu'il ne me juge pas plus mal que je ne fais moi-même (Mauriac)

2.h. Il y a trente-neuf exemples de subjonctif utilisé après différentes conjonctions qui introduisent une proposition subordonnée.

Parmi ces trente-neuf exemples de conjonctions de subordination, on trouve:

sept temporelles

(P12) Il arriva sous les branches du bouquet d'arbres *avant que Marie, sous le cyprès, ait pu* faire un geste (Magnan)

vingt-deux finales

(P13) On l'a couverte, mais je dois dévisser la bière *pour que vous puissiez* la voir. (Camus)

sept modales

(P14) La fillette avait l'habitude de voir son père qui, pendant que les femmes travaillaient d'arrache-pied, dilapidait ses forces, accroupi derrière les enclos, où comme maintenant, appuyé à une clôture, *sans qu'elle puisse* soupçonner quel était l'objet de sa contemplation. (Bianciotti)

deux concessives

(P15) Le papier à lettres était du même bleu que l'étoile de la Vierge et l'écriture de Monsieur Tenant était d'une belle main, arrondie, *quoique Adélaïde ne pût* s'empêcher d'éprouver une sensation d'éloignement, d'abandon, à voir les hauts traits des majuscules penchés à gauche, en arrière (Bianciotti)

une comparative

(P16) Car elle était sûre qu'il y avait un centre, et sûre aussi qu'elle ne l'atteindrait jamais sans que pour autant elle se résignât à ne pas s'en approcher *autant qu'elle le pût*. (Bianciotti)

Finalement, il y a aussi cinq exemples de l'emploi de la forme subjonctive pour exprimer le conditionnel passé deuxième forme :

(P17) quelques jours auparavant encore *on eût pu* dire qu'il marquait le dégoût d'une saveur violemment amère lui remplissant la bouche (Bianciotti)  
ännu för några dagar sedan hade [man] kunnat säga att det uttryckte vämjelse, som om en våldsamt bitter smak hade fyllt hennes mun.

(P18) Sa mère ne lui aurait pas permis de s'offrir la glace aux trois parfums qui serait comptée sur l'addition de sa victime, mais elle n'était pas là, et ses grands-parents eussent fêté sa malice si tant est que, plongés dans leur torpeur comme ils l'étaient, *ils eussent pu émerger* encore à la surface, appelés par un geste si anodin (Bianciotti)  
Om hennes mor hade varit där, skulle hon inte ha tillåtit henne att ta för sig av den trefärgade glass hon beställde in och som var avsedd att uppföras på hennes offers nota; hennes farföräldrar skulle snarare ha hyllat henne för hennes listighet om de inte hade varit försjunkna i sin dvala och om en sådan obetydlig gest ännu hade kunnat tvinga upp dem till ytan.

La traduction suédoise figurant dans les exemples (P17-18), permet de constater que le subjonctif français a été rendu en suédois par le plus-que-parfait à valeur conditionnelle (*hade kunnat* + verbe).

### 2.3 Le verbe *savoir*

1.b) Parmi les trente et un exemples du subjonctif du verbe *savoir* on trouve deux exemples dans des propositions principales qui sont introduites par *que* pour exprimer une exhortation ou un souhait.

(S1) Mais, si je passais outre, *que je sache bien ceci*: dans le grand salon où j'allais entrer, plus de cent cinquante portraits étaient accrochés aux murs (Sartre)

2.b. On trouve huit exemples de subjonctif employé après des expressions impersonnelles.

(S2) Elle est trop petite, *c'est déjà bien qu'elle sache* dire ça (Sarraute)

2.c. Il y a sept exemples de subjonctif après un verbe de volonté.

(S3) *Je veux qu'ils soient dangereux et que ça se sache* (Magnan)

2.e. Il y a un exemple de subjonctif utilisé après les verbes d'opinion, d'affirmation et de perception.

(S4) Nunzia et Lorenza ne formaient pas encore ce couple obtus aux yeux bovins et leurs gestes dissociés avaient quelque chose d'inattendu, elles auraient pu encore, dans ces terres extrêmes, *espérer qu'un homme sût* se contenter d'elles. (Bianciotti)

Il convient de porter une attention particulière à l'usage du verbe *espérer*. On pourrait penser que le verbe *espérer*, et aussi le verbe *sentir*, sont des verbes qui dénotent des sentiments mais en réalité ils ne le sont pas. Le verbe *espérer* est un verbe d'opinion tandis que le verbe *sentir* est un verbe de perception. En effet, Grevisse (1993) fait remarquer qu'*espérer*, dans l'emploi affirmatif, est suivi de l'indicatif.

2.f.2. Il y a un exemple de subjonctif attesté après un antécédent indéfini avec la proposition principale à la forme négative.

(S5) Elles ne nous révèlent rien, hélas ! *que nous ne sachions de* longue date (Mauriac)

2.f.4.a Parmi les cas spéciaux on trouve un exemple de subjonctif utilisé après *il n'y a que... qui*.

(S6) Alors *il n'y a que Dieu qui sache* si tu es perdu (Green)

2.h. Il y a onze exemples de subjonctif s'employant après les différentes conjonctions qui introduisent une proposition subordonnée. Les subordonnées dans lesquelles on trouve ces onze exemples sont les suivantes :

une temporelle

(S7) Oui, c'est comique, je l'implorais de me laisser vivre *jusqu'à ce que «je sache tout»* (Sarraute)

une finale

(S8) Chaque fois sa femme tournait à peine la tête vers lui, sans rien dire, juste *pour qu'il sache* qu'elle s'était aperçue de son geste (Bianciotti)

#### cinq modales

(S9) Plusieurs phrases lui avaient échappé dans sa conversation avec David sans qu'il eût eu le pouvoir de les retenir, *sans qu'il sût* même d'où elles venaient. (Green)

#### une conditionnelle

(S10) Je me suis arrêté pour regarder ses lumières d'un jaune sale dont la vision s'accompagnait pour moi de l'odeur de la salle ; je ne savais pas que je les regardais pour la dernière fois à *moins que quelque chose en moi ne le sût* (Bianciotti)

#### et trois comparatives

(S11) Elle n'a qu'une chambre, assez grande, bien entendu, un grand studio - je voulais me rattraper, ne pas rabaisser l'habitation d'Adélaïde, et par là son rang, alors j'exagérais, je m'empêtrai -, mais elle n'a, *que je sache*, qu'un lit qui n'est pas trop large. (Bianciotti)

Notons l'usage de « que je sache ». La règle veut que les subordonnées conjonctives comparatives se fassent suivre d'un verbe à l'indicatif. Or, ici on utilise le subjonctif. L'explication tient au fait que *autant que* appelle le subjonctif dans le sens de 'sâvitt'. On peut dire *autant que je sache* ou plus court *que je sache* comme ici. C'est une particularité d'usage qui s'applique au verbe *savoir*.

## 2.4 Le verbe *faire*

1.b. Parmi les cinquante-neuf exemples de la forme subjonctive du verbe *faire* on trouve un exemple de subjonctif employé dans une proposition principale introduite par *que* pour exprimer une exhortation ou un souhait.

(F1) *Que la mienne en fasse autant*, qu'elle vienne coller son nez aux vitres:  
toutes deux se feront des politesses (Sartre)

2.b. On trouve neuf exemples de subjonctif utilisé après des expressions impersonnelles.

(F2) Et encore avant cela, l'incident du costume neuf, sans quoi *il n'eût pas été question que Joseph fît* le garçon de salle (Green)

2.c. On trouve dix-huit exemples de subjonctif utilisé après des verbes de volonté.

(F3) je devais compter sur elle si *je tenais à ce qu'elle fasse* de son mieux (Bianciotti)

Ici on voit une particularité de la règle du subjonctif utilisé après les verbes de volonté : après quelques verbes comme *s'attendre, s'opposer, tenir* on peut ajouter à *ce que* et ils deviennent de ce fait des verbes de volonté.

2.d. Il y a quatre exemples de subjonctif utilisé après des verbes et des adjectifs qui dénotent des sentiments.

(F4) *Ne craignez- vous pas que cela vous [[fasse]] du mal* (Bianciotti)

2.e. On trouve un exemple de subjonctif utilisé après des verbes d'opinion, d'affirmation et de perception.

(F5) *Oh ! ne crois pas surtout que je me fasse* de moi-même une idée trop haute  
(Mauriac)

2.f.2 Il y a trois exemples de subjonctif employé après un antécédent indéfini avec la proposition principale à la forme négative, interrogative ou conditionnelle.

(F6) *On ne peut pas ne pas être entouré par le tout, rien n'a lieu, rien ne se produit qui n'en fasse pas partie* (Bianciotti)

2.g.1. On trouve trois exemples de subjonctif dans les propositions subordonnées relatives concessives après un adjectif ou un nom.

(F7) *Quelque effort qu'il fasse*, il ne pouvait lui en donner un (Magnan)

2.h. Parmi les soixante-deux exemples il y a vingt exemples de subjonctif utilisé dans différentes propositions subordonnées conjonctives. Il y a :  
trois temporelles

(F8) Dans combien de métairies avais-je assisté à ce drame du vieux qui, pendant longtemps, refuse de lâcher son bien, puis se laisse enjôler, *jusqu'à ce que ses enfants le fassent mourir* de travail et de faim (Mauriac)

huit finales

(F9) Il m'a dit qu'il voulait te parler *pour que je fasse* apprenti (Queffelec)

#### une consécutive

(F10) - Réunir des étudiants, n'importe où, dans ma chambre ou en plein air, oui, et les secouer, David, les secouer *de telle sorte que la crainte de Dieu les fasse ramper* comme des bêtes malades, entends-tu (Green)

#### une modale

(F11) Il y avait de la joie dans sa façon de manier le shaker, le brandissant bien haut, le faisant descendre à hauteur de la hanche, puis remonter, *sans que cela fasse pivoter son buste* (Bianciotti)

#### trois concessives

(F12) Je vis qu'aucune vie n'était ni un triomphe ni un ratage ; que l'on vieillit comme un cristal se forme *quoique l'illusion de l'effort fasse* partie du projet sans commencement ni fin (Bianciotti)

#### trois conditionnelles

(F13) *Pourvu que je ne fasse pas la bête*, que je ne l'indispose pas, pour commencer (Sartre)

#### et une causale

(F14) *Non que vous fassiez beaucoup* de bruit (Mauriac)

## 2.5 Remarques conclusives

Si on classe les 205 exemples selon la règle qui régit leur emploi, on obtient la distribution suivante :

Règle :	Nombre :	Pourcentage :
1.a.	0	0 %
1.b.	3	1,5 %
2.a.	1	0,5 %
2.b.	26	12,7 %
2.c.	31	15,1 %
2.d.	12	5,8 %
2.e.	22	10,7 %
2.f.	28	13,6 %
2.g.	6	2,9 %
2.h.	70	34,1 %

Il y a aussi les 5 exemples de l'emploi de la forme subjunctive pour exprimer le conditionnel passé. Ils représentent 2,4 % des 205 exemples.

En regardant ces résultats on voit que la règle 2.h. est celle qui regroupe le plus d'exemples. Cette règle concerne les différentes propositions subordonnées conjonctives. Parmi les 70 exemples attestés dans des propositions subordonnées conjonctives il y a :

- 11 temporelles
- 31 finales
- 1 consécutive
- 13 modales
- 5 concessives
- 4 conditionnelles
- 1 causale
- 4 comparatives

Dans nos matériaux, on trouve plusieurs exemples qui ont le verbe à l'imparfait du subjunctif et on peut aussi les trouver au plus-que-parfait du subjunctif. Comme nous l'avons déjà

constaté (voir p. 9) c'est surtout dans la langue écrite qu'on trouve ces formes. Il est normal de trouver ces formes dans nos exemples car les exemples ont été extraits d'œuvres littéraires.

### **3. Analyse des manuels de grammaire**

#### **3.1 Remarques préliminaires**

Les manuels que j'ai analysés sont *Gleerups Franska Grammatik*, *Bonniers Franska Grammatik* et *Modern fransk grammatik*.

#### **3.2 Gleerups Franska Grammatik**

Ce manuel commence par dire que le subjonctif est utilisé le plus souvent dans les propositions subordonnées qui sont introduites par *que* et qu'on trouve rarement le subjonctif dans les propositions principales. Sous la rubrique « Le subjonctif dans les propositions qui commencent par *que* » on trouve les sous-rubriques suivantes :

- Les expressions impersonnelles
- Les verbes de volonté
- Les verbes et les adjectifs qui dénotent des sentiments. Dans cette sous-rubrique le manuel explique l'usage des verbes *dire*, *espérer* et *sentir*
- Les verbes et les expressions qui dénotent le doute et la négation. Ce manuel dit que le subjonctif est employé après les verbes qui dans leurs emplois affirmatifs expriment un doute ou une négation et qu'on utilise le subjonctif après les verbes d'opinion, de pensée, de propos ou après les verbes de perception quand ils sont à la forme négative
- Le subjonctif utilisé dans une proposition qui commence par *que* et qui est placée avant une proposition principale

On trouve la règle du subjonctif employé dans les propositions relatives qui suit un antécédent qui exprime une restriction qui affecte ce dernier sous la rubrique « Le subjonctif dans les propositions relatives ». Sous cette rubrique on trouve aussi la règle du subjonctif utilisé après une proposition principale à la forme négative ou interrogative restreinte par la relative. Les auteurs y font remarquer que l'antécédent doit être un pronom indéfini ou un nom à la forme indéfinie. On trouve aussi la règle du subjonctif après un superlatif et aussi la règle du subjonctif après les pronoms interrogatifs sous cette rubrique.

Sous la rubrique « Le subjonctif dans les propositions subordonnées conjonctives » on trouve des exemples de mots qui introduisent les propositions subordonnées conjonctives. On n'a pas divisé les mots en sous-catégories, mais si on regarde sous la rubrique « les conjonctions » on trouve une classification avec beaucoup de conjonctions qui introduisent les propositions

subordonnées conjonctives. Mais il faut faire attention à cette classification parce qu'elle ne contient pas toutes les conjonctions qui introduisent les propositions subordonnées qui sont suivies du subjonctif.

À la fin, on trouve les règles qui régissent le subjonctif dans les propositions principales qui sont introduites par *que* pour exprimer un souhait ou une exhortation et le subjonctif dans certaines phrases toutes faites pour exprimer un souhait.

*Gleerups Franska Grammatik* évoque les règles qui déterminent l'emploi du subjonctif dans les propositions subordonnées relatives concessives, sans employer explicitement le terme de « subordonné relative concessive ».

Au premier abord *Gleerups Franska Grammatik* a une classification claire, mais il n'y a pas beaucoup d'exemples. En revanche, il y a beaucoup de texte, ce qui peut rendre les règles un peu difficiles à discerner.

### 3.3 Bonniers Franska Grammatik

Ce manuel présente les règles de façon très similaire à celle de *Gleerups Franska Grammatik*. *Bonniers Franska Grammatik* commence par donner un résumé des règles contenues dans le livre. Les règles sont divisées en trois groupes ; les propositions introduites par *que*, les propositions subordonnées relatives et les propositions conjonctives. Sous « les propositions introduites par *que* » on trouve les règles de l'emploi du subjonctif

- après les expressions personnelles de volonté, comme « je veux qu'elle vienne ».
- après les expressions personnelles qui dénotent des sentiments, comme « je suis content qu'elle vienne ».
- après certaines expressions négatives (comme *ne pas penser, ne pas croire*)
- après la plupart des expressions impersonnelles (on aborde aussi les expressions impersonnelles du type 2.b.2.)
- l'emploi du subjonctif dans les propositions subordonnées qui sont placées avant les propositions principales et aussi les propositions introduites par *que* pour exprimer une exhortation, une permission ou un souhait.

Ce manuel fait remarquer qu'après le verbe *espérer* le verbe se met à l'indicatif et que l'emploi du subjonctif après ce verbe n'est pas accepté en général. Mais le manuel ne dit pas pourquoi l'emploi du subjonctif après le verbe *espérer* n'est pas accepté (voir p. 13). Ce manuel signale aussi que l'emploi du subjonctif après les expressions négatives signifie qu'on ne croit pas au sens de la proposition qui est introduite par *que*. On emploie l'indicatif après les expressions négatives si on pense que le sens de la proposition introduite par *que* est vrai, même après les expressions comme *je ne crois pas que*.

Sous « les propositions subordonnées relatives » on trouve les règles de l'emploi du subjonctif

- après les antécédents indéfinis par rapport auxquels on exprime une exigence
- après un antécédent indéfini exprimant un sens négatif ou indéfini
- après un superlatif
- dans les propositions subordonnées concessives

On trouve les règles du subjonctif employé après des conjonctions sous la rubrique « les propositions subordonnées conjonctives ». Ce manuel divise les conjonctions dans cinq groupes: l'intention (les finales), les temporelles, les conditionnelles, les concessives et *sans que*.

Sous la rubrique « les propositions principales » on trouve la règle du subjonctif employé dans certaines phrases toutes faites. Dans ce manuel on trouve aussi une double page pleine d'exemples qui porte la rubrique « expressions qui sont suivies du subjonctif ».

*Bonniers Franska Grammatik* est un manuel de grammaire avec beaucoup d'exemples de l'emploi du subjonctif, mais les règles sont un peu difficiles à classer.

### 3.4 Modern fransk grammatik

Ce manuel de grammaire attache beaucoup d'importance à la signification qu'implique le choix du subjonctif dans une proposition. Le manuel semble chercher à faire comprendre au lecteur qu'il est très importante de savoir qu'on change le sens de la proposition en employant le subjonctif. *Modern fransk grammatik* divise les règles qui régissent le subjonctif en quatre groupes : « après des expressions de volonté », « après des expressions de sentiment », « après des expressions de négation et de doute » et « le choix du mode dans les expressions impersonnelles ». Cette division est tout à fait différente des autres manuels de grammaire.

Sous la rubrique « après des expressions de volonté » on trouve des exemples de verbes de volonté, mais le manuel note seulement qu'*espérer* n'est pas un verbe de volonté, sans précisions. Ici on trouve aussi la règle du subjonctif dans les propositions introduites par *que* pour exprimer une exhortation ou un souhait. On trouve aussi les règles des propositions subordonnées relatives et *pour que* et *afin que*, tout comme les différents conjonctions qui introduisent les propositions subordonnées conjonctives parmi les expressions de volonté. Au sujet des propositions subordonnées relatives, on trouve le subjonctif après un antécédent indéfini avec une proposition relative qui le suit et qui exprime une restriction qui affecte l'antécédent indéfini.

On trouve les verbes et les adjectifs qui dénotent des sentiments sous la rubrique « après des expressions de sentiment ». On trouve aussi une règle de subjonctif voulant que le verbe se mette au subjonctif dans les propositions subordonnées relatives si on veut exprimer une relation émotionnelle par rapport à l'antécédent, surtout si l'antécédent est un superlatif ou s'il est déterminé par un superlatif ou si on peut placer le mot *jamais* dans la proposition subordonnée relative.

Sous la rubrique « après les expressions de négation et de doute » on trouve des exemples de verbes (ceux qui appartiennent à la règle 2.e.) et des expressions impersonnelles (ceux qui appartiennent à la règle 2.b.2). Ici on trouve aussi la règle du subjonctif utilisé dans les propositions subordonnées relatives si la proposition principale est à la forme négative ou si l'antécédent est un pronom indéfini négatif ou si l'antécédent est un adjectif précédé par *aussi*, *si* ou *quelque*. Le manuel signale qu'on emploie le subjonctif dans les propositions subordonnées relatives « pour exprimer une attitude émotionnelle par rapport à l'antécédent » (Holmberg, Klum & Girod, 1985, p. 210). Le manuel place ici quelques conjonctions qui

introduisent une subordonnée conjonctives, parmi lesquels on trouve *jusqu'à ce que*, *avant que*, *bien que*, *malgré que* et plusieurs autres. Le manuel indique qu'après ces conjonctions, au sens négatif ou restreint (ou dans certains cas combinées avec *ne* explétif pour souligner que le sens est négatif) on utilise le subjonctif. Notons ici la différence de sens entre *pour que* et *avant que*, qui sont des conjonctions différentes bien sûr mais qu'on a ici classées comme étant positives ou négatives :

« Je vous ferai un petit plan pour que vous ne risquiez pas de vous tromper » (Holmberg, Klum & Girod, 1985, p. 209)  
« Allez chez votre médecin avant qu'il (ne) soit trop tard » (Op. cit., p. 213)

Ce manuel signale aussi sous la rubrique « après les expressions de négation et de doute » qu'une proposition subordonnée introduite par *que* et qui est placée avant la proposition principale a le verbe à la forme subjonctive parce qu'on veut exprimer son incertitude par rapport au sens de la phrase.

Sous la rubrique « le choix du mode dans les expressions impersonnelles » on trouve quelques exemples d'expressions impersonnelles. Le manuel fait remarquer qu'on peut les placer sous une des autres rubriques pour voir s'il faut utiliser le subjonctif ou non. Le manuel note aussi qu'on met le subjonctif après les expressions impersonnelles qui expriment l'idée de quelque chose de vrai, de sûr, de probable quand ces expressions ne sont pas à la forme négative ou quand elles ne sont pas limitées d'une autre façon.

Cette division se distingue nettement de celles des autres manuels comme je l'ai déjà fait remarquer (voir plus haut). Cette division donne une vue complémentaire par rapport aux autres, dans ce sens qu'ici on voit très clairement ce qu'on exprime si on emploie le subjonctif. Malheureusement, la mise en pratique des règles s'avère plus difficile. Et comme je considère ce point comme le point le plus important quand on travaille avec un manuel, je me sens obligée de dire que cela constitue un inconvénient.

### 3.5 Remarques conclusives

Les résultats de l'analyse des exemples (voir p. 17) montrent que c'est la règle 2.h (les propositions subordonnées conjonctives) qui regroupe le plus d'exemples. En analysant les manuels on voit que c'est seulement *Modern fransk grammatik* qui mentionne cette règle au début de la présentation. *Bonniers Franska Grammatik* et *Modern fransk grammatik* présentent la règle du subjonctif utilisé après les verbes de volonté comme première règle. Cette règle arrive à la deuxième place pour le nombre d'exemples tirés du CPSF. *Gleerups Franska Grammatik* a la règle des expressions impersonnelles comme première règle, mais cette règle arrive à la quatrième place en ce qui concerne le nombre d'exemples. C'est la règle 2.f (les propositions subordonnées relatives) qui arrive à la troisième place, mais aucun des manuels ne mentionne cette règle à la troisième place.

Tous les manuels évoquent la plupart des règles présentées dans « 1.5 Synthèse des règles qui régissent le subjonctif » (voir p. 6). *Modern fransk grammatik* et *Gleerups Franska Grammatik* ne mentionnent pas l'usage du subjonctif après *il n'y a que...qui* ni la concordance des temps dans les propositions subordonnées relatives. Ces manuels ne divisent pas les propositions subordonnées relatives concessives mais on y trouve pourtant les deux règles que nous avons distinguées pour ce type de propositions (voir sous 1.5). *Bonniers Franska Grammatik* ne mentionne pas la concordance des temps dans les propositions subordonnées relatives, ni dans les propositions subordonnées relatives concessives qui se rapportent à un adjectif.

Bien sûr, il faut que les manuels présentent une division des règles que les auteurs jugent facile à comprendre ; c'est cela qui donne la particularité au manuel et qui en fait son argument de vente. Mon conseil pour les étudiants est d'étudier plusieurs manuels de grammaire et pas seulement un, et aussi de noter les règles pour avoir une vue plus globale.

#### **4. Conclusion**

Comme nous venons de le voir, l'emploi de la forme subjonctive n'est pas facile, mais j'espère que ce mémoire a contribué à mieux cerner le problème. Une chose qui m'a frappée c'est qu'il faut être capable d'analyser et restituer les membres de la phrase pour pouvoir comprendre et apprendre les règles qui régissent le subjonctif. C'est la première difficulté. La deuxième difficulté est d'organiser les règles de telle façon qu'on se les rappelle.

Pourquoi ce mémoire n'aborde-t-il pas l'analyse d'un manuel « français-français » mais seulement des manuels « français-suédois » ? La réponse en est très simple, on ne travaille pas avec des manuels « français-français » dans les lycées suédois. En Suède, on n'apprend en général pas les termes grammaticaux en français, ce qui rend l'apprentissage par un manuel « français-français » très difficile.

Je tiens à remercier Mårten Ramnäs pour son aide et pour m'avoir donné l'accès au Corpus Parallèle Suédois-Français.

## **5. Bibliographie**

### **Ouvrages consultés**

Danell, K. J. & H. Olsson. 1997. *La grammaire française*. Stockholm : Almqvist & Wiksell / Liber.

Grevisse, M. [1936] 1993. *Le Bon Usage*. Gembloux : Duculot.

Hansén, I. « *Konjunktiv (Le Subjonctif)* », Abrégé. Institutionen för romanska språk. Göteborgs universitet.

Hansén, I. & B. Schwartz. 1999. *Gleerups Franska Grammatik*. Malmö : Gleerups.

Holmberg, P.O., R. Girod & A. Klum. 1985. *Modern fransk grammatik*. Stockholm : Almqvist & Wiksell.

Ramnäs, M. 2008. « *Étude contrastive du verbe suédois få dans un corpus parallèle suédois-français* ». Acta Universitatis Gothoburgensia (Romanica Gothoburgensia LXII). Göteborgs Universitet.

Wall, K., M. Hedman-Ekman, D. Béhar & H. Kronning. 1999. *Bonniers Franska Grammatik*. Stockholm : Bonnier.

### **Les dix textes originaux français du CPSF**

Bianciotti, H. 1985. *Sans la miséricorde du Christ*, Paris : Gallimard.

Camus, A. [1942] 1975. *L'étranger*, Paris : Gallimard.

Ernaux, A. [1987] 1999. *Une femme*, Paris : Gallimard.

Green, J. [1950] 1987. *Moïra*, Paris : Seuil.

Magnan, P. [1984] 1997. *La maison assassinée*, Paris : Denoël.

Mauriac, F. [1932] 1991. *Le nœud de vipères*, Paris : Grasset.

Queffélec, Y. [1985] 1989. *Les noces barbares*, Paris : Gallimard.

Saurraute, N. [1983] 1987. *Enfance*, Paris : Gallimard.

Sartre, J.-P. [1938] 1991. *La nausée*, Paris : Gallimard.

Simenon, G. 1964. *La chambre bleue*, Paris : Presses de la cité.